L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
Nouvelle-Orléans
MERCREDI, 11 OCTOBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peints, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur par paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 132 rue de Chartres. Lewis & Bernard.
2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE — Une vacherie pour cause de mauvaise santé. S'adresser à l'encoignure des rues Dorgenois et St. Bernard.
16 vaches, 1 taureau, 3 chevaux, avec Paturages.
7 oct—3f sam dim mer

A LOUER

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade granite, entre rue Royale, près Bourse. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre ; loyer modéré ; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Hayne, Denégre & Denégre, Bâtisse Denégre, 33 rue Carondelet.
13 sept—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

M. Charles Kummel vs William Crosby.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,474—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, séant pour l'Honorable Léon L. Lafaut, absent sur congé juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI 7e octobre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.

5 oct—5 10 16

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 13,453. 13,454 et 13,455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, séant pour l'Hon. Léon L. Lafaut, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent sur congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI 7e octobre 1893, à midi, entre ville, le MARDI 17 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains situés dans la carré 584 du premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'hier borné par les rues Peuvelle-Orléans, carré d'hier borné par les rues Banks, Commune, Dorgenois et Broad, désignés par les numéros huit et neuf, mesurant, chacun, vingt-cinq pieds de façade sur Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, lui pieds de profondeur entre lignes parallèles, une deux le tout ainsi borné et désigné, une allée, vingt-cinq pieds de largeur, maintenant allée, vingt-cinq pieds de largeur, maintenant appelée allée Manasse, s'étendant à travers ledit carré de la rue Commune à la rue Banks, ledit carré de la rue Commune à la rue Banks, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par ladite défenderesse par jugement de la Cour Civile de District, le 30 juin 1890, dans les procédures No 23,579 enregistre au bureau des transferts, livre 148, folio 227.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Lne.

16sept—16 2 2 25—oct—4 10 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William L. Forster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,239—Division E.—Attendu que Mme Maimie Morgan, veuve de William L. Forster, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William L. Forster, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui ces peuvent concerner d'avoir à s'objecter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

11oct—11 15 20

Succession de Joseph Magioni.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,587—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Philip Power, Jr. exécuteur testamentaire dit de la succession de Joseph Magioni, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

11 oct—11 15 20

Succession de Mme Annie A. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,328—Division E—Attendu que Frank E. Whelan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Mme Annie A. Whelan, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

10 oct—10 14 19

Succession de George D. Hite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,136—Division E—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George D. Hite, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

10 oct—10 14 19

Succession de Mary Rowan, femme de William Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,311—Division —Attendu que Margaret Rowan Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Rowan Kelly, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

6 oct—6 10 15

Succession de Rosetta Schmidt, veuve de Jacob Schrn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,223—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par August Worner Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

6 oct—6 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

J. F. Hire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,578—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles la compte présenté par George H. Hyde, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

4 oct—4 8 13

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 009.—Division D.—B. W. Hall & Co., R. W. Hall, Lewis Lehman et al. vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imholte, Jr., les membres de la dite raison social individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Burley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9e jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dite pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 septembre 1893.
Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 sept—4f au 8 oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans. No 40 293, Division C.—Joseph Carbonez vs. Joseph Carbonez et ux.—Ordre de Cour.—Que les biens du pétitionnaire, Joseph Carbonez, soit et est par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, E.-q., notaire public, en son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, pour commencer jeudi, le 19ème jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de deliberer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et qu'un inventaire des biens soit rendu dans cette affaire, et que par F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, et que Joe Gardel et E. Andino soient nommés et reconnus comme estimateurs pour estimer les biens devant être inventoriés.

Nouvelle Orléans, 3 octobre 1893
(Signé) FRED D. KING,
Juge de cette Cour, Div. B, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la 18e C., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
7 oct—6 10 15

Loterie de l'Etat de la Louisiane—Au tirage d'hier les numéro suivants ont gagné les principaux lots

$75,000	99,353
$30,000	7,927
$10,000	47,158
$5,000	83,823
$2,500	56,899
$1,500	98,874
$1,000	9,464
$1,000	71,494
$1,000	8,594
$1,000	91 663
$1,000	95,677

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 OCTOBRE—CLASSE No 340
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Lasse.
35	17	53	65	46	31	32	23	58	41	6	7	11 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et tous sellement dans les salons de la Compagnie.

Le témoignage nous appuyons notre signature
Ce 10 octobre 1892.—4 heures P. M
J. A. A. BOUDREAU.
EDGAR PILLIE,
Commissaires.

Une place de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos a

COMMISSAIRES.

La col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours délégué M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest, N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un vote POPULAIRE ÉCRASE les fraudes à été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires de Janvier et Juillet (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite égalité vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons notre signature.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE ORLEANS.
MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100	20,000
300 Lots de	60,	18,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60,	6,000
100 Lots de	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $25.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS QUE DIX CENTS PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles dans lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais de notre part.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot lire à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures de ce président et de T. C. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre BANQUIERS de la Nouvelle-Orléans, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a huit de nos tirages inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs regrettent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance d'être payés.

M. DE MONTLUZIN, Député-Greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Coin des rues Roman et Pa'myre,
JEUDI,
Le Contenu du Magasin d'Epiceries,

Comprenant Epiceries, Conserves, Vins, Liqueurs, etc., etc.

Un réfrigérateur, une balance à plateforme, balances de comptoir, screens, etc.

JEUDI, 12 octobre, à 11 heures A. M., au magasin d'épiceries, coin des rues Roman et Palmyre.

STEPHEN J. DERBES,
Encanteur.

Magasin à louer.
10 oct—3f

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vacherie de J. Miramon à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, 33 Passage de la Bourse.—JEUDI, 12 octobre 1893, à onze heures, sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encognure des rues Broad et Dumaine :

35 vache laitières, plusieurs avec veaux, fraîches en lait et sur le point de vêler. 1 taureau, 4 chevaux, 2 mulets, charrettes à lait, do. à provisions, deux drays, bidons, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

Aussi—50 têtes de volailles.

La clientèle d'environ 25 gallons sera donnée au plus fort enchérisseur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit sur billet endossés et mis en place à la satisfaction du vendeur.
8 oct—

PAR D. E. MORPHY.

Cadeaux de Noel et du Jour de l'An

Porcelaines décorées, verrerie et autres articles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu JEUDI 12 courant, à midi, dans le magasin No 86 rue Magazine :

Un lot splendide d'articles importés.

Conditions—Comptant rig. nement.
8 oct—4f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Rankin.

No 39,772.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN encanteri, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1893 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour civile de District, division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, division B, actuellement en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borne par les rues Liberté, Piyadras et Poydras, et mesurant 21 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Poydras sur 21 pieds 3 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 14 et 114 pieds 7 pouces sur le côté du lot No 16, dont le No 15 d'un plan dressé par Lucien H. Pillié, voyer de la ville, Nov. 24, 1860. Les bâtisses et améliorations sur ce lot ne sont pas comprises dans la vente.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Samuel Flower, Esq, notaire public, au frais de l'acquéreur.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bateau à vapeur Stella Wilds à la requête du Shérif Civil.

M. D. Logan et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,081.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Stella Wilds—

Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son sifflet, appareil, aménagement, les machines, etc., etc.

Longueur 157 pieds.

Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces.

Bau, 30 pieds.

2 bouilloires, 6 tuyaux.

2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de pistons.

Tirant 30 pouces.

Construit depuis sept ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la cause d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grand lot carré rue du Canal.

George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.

Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,735.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—Les writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (maintenant 535), borné par la rue Prytania, Domaine et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, daté du 1er mars 1850, et déposé chez le notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'iet se compose de vingt-neuf terrains bâtis, à savoir : vingt-huit de trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de façade rue de Domaine, trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce et trois cent quatre pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tracy, shérif, d'après un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B 148, fol. 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la cause d'Orléans.
15sept—15 22 29 oct6 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 1 mai jour de novembre 1893, jugement a été rendu en faveur de l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'un jugement soit enregistré en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spire, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur, Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 1 a novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze et de la Souveraineté.

E. MESSONNIER, Député-Greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Coin des rues Roman et Pa'myre,
JEUDI,
Le Contenu du Magasin d'Epiceries,

Comprenant Epiceries, Conserves, Vins, Liqueurs, etc., etc.

Un réfrigérateur, une balance à plateforme, balances de comptoir, screens, etc.

JEUDI, 12 octobre, à 11 heures A. M., au magasin d'épiceries, coin des rues Roman et Palmyre.

STEPHEN J. DERBES,
Encanteur.

Magasin à louer.
10 oct—3f

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vacherie de J. Miramon à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, 33 Passage de la Bourse.—JEUDI, 12 octobre 1893, à onze heures, sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encognure des rues Broad et Domaine :

35 vache laitières, plusieurs avec veaux, fraîches en lait et sur le point de vêler. 1 taureau, 4 chevaux, 2 mulets, charrettes à lait, do. à provisions, deux drays, bidons, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

Aussi—50 têtes de volailles.

La clientèle d'environ 25 gallons sera donnée au plus fort enchérisseur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit sur billet endossés et mis en place à la satisfaction du vendeur.
8 oct—

PAR D. E. MORPHY.

Cadeaux de Noel et du Jour de l'An

Porcelaines décorées, verrerie et autres articles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu JEUDI 12 courant, à midi, dans le magasin No 86 rue Magazine :

Un lot splendide d'articles importés.

Conditions—Comptant rig. nement.
8 oct—4f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Robert Rankin.

No 39,772.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN encanteri, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1893 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour civile de District, division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, division B, actuellement en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borne par les rues Liberté, Piyadras et Poydras, et mesurant 21 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Poydras sur 21 pieds 3 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 14 et 114 pieds 7 pouces sur le côté du lot No 16, dont le No 15 d'un plan dressé par Lucien H. Pillié, voyer de la ville, Nov. 24, 1860. Les bâtisses et améliorations sur ce lot ne sont pas comprises dans la vente.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Samuel Flower, Esq, notaire public, au frais de l'acquéreur.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bateau à vapeur Stella Wilds à la requête du Shérif Civil.

M. D. Logan et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,081.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Stella Wilds—

Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son sifflet, appareil, aménagement, les machines, etc., etc.

Longueur 157 pieds.

Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces.

Bau, 30 pieds.

2 bouilloires, 6 tuyaux.

2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de pistons.

Tirant 30 pouces.

Construit depuis sept ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la cause d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grand lot carré rue du Canal.

George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.

Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,735.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—Les writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (maintenant 535), borné par la rue Prytania, Domaine et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, daté du 1er mars 1850, et déposé chez le notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'iet se compose de vingt-neuf terrains bâtis, à savoir : vingt-huit de trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de façade rue de Domaine, trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce et trois cent quatre pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tracy, shérif, d'après un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, n. p., le 24 février 1893, C. O. B 148, fol. 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la cause d'Orléans.
15sept—15 22 29 oct6 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 1 mai jour de novembre 1893, jugement a été rendu en faveur de l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'un jugement soit enregistré en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spire, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur, Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 1 a novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze et de la Souveraineté.

E. MESSONNIER, Député-Greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE,
No 284 rue Hôpital, entre Derbigny et Claiborne.

Succession de Zoé Dusenau de la Croix, veuve en première noce de Charles Fortier, et en seconde noce de Wm Chapman.

No 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : No 155 rue Commune.—MERCREDI, 25 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant à la place de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division B, actuellement en congé, rendu le 13 septembre 1893 et signé le 21 septembre 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la rue Hôpital, entre Derbigny et Claiborne, et désigné par le No 284 sur un plan dressé par Lucien H. Pillié, voyer de la ville, le 28 février 1866. Les améliorations consistent en une ferme-cottage, trois chambres à coucher, cuisine, latrines, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus en sus comptant et le reste, s'il y en a, à un an ou à deux ans de crédit, à l'acquéreur, divisés en quatre parts égales, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au parfait paiement, avec par acte sous seing privé, hypothèques, de nos aliénation, hypothèques et autres sûretés ordinaires. Le vendeur assurera les bâtisses sur la propriété en faveur des dits intéressés, et le prix de la police sera déposé entre les mains du vendeur jusqu'à ce que le titre soit accepté et la vente définitivement passée. Les frais de transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, et de plus devra assumer et payer en sus de la vente, sera additionné au taux de 10 pour cent et ajouté au montant de la dette principale.

L'acquéreur est requis de faire un dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent de son achat comme enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 sept—6 13 20 27—oct 4 11 18 25

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette grande maison de résidence à deux étages centralement située dans le Premier District, près de la gare à passagers du chemin de fer Illinois Central. Le tout, de double rapportant bien et bien situé dans le Quatrième District. Toutes deux propriétés sont dans le voisinage de marchés, d'églises, d'écoles et de toutes les lignes de chemins de fer de la partie supérieure de la ville.

Succession de Mme Cora Bell Jay, épouse de H. J. Ostendorff.

No 38,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur,—Bureau, 148 rue Carondelet.—MERCREDI 25 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, sera vendue aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, la propriété ci-dessous :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'iet borné par les rues Constance, St-André et Joséphine, contenant 3 grandes chambres, un salon, une cuisine, un bain froid, etc., etc., une grande cour sur le devant et à l'arrière. Le lot de terre est désigné comme un certain morceau ou parte de terrain mesurant vingt-huit (28) pieds sur la rue Laurel, vingt-sept (27) pieds huit (8) pouces sur la rue Joséphine, par une profondeur de 100 pieds 8 pouces d'un côté et 103 pieds 8 pouces de l'autre côté, ensemble avec toutes et chacunes ses appartenances et dépendances qui y appartiennent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété que la défunte, Mme Zoé Dusenau de la Croix, veuve en première noce de Charles Fortier, et en seconde noce de Wm Chapman, suivant acte de mariage passé devant Me W. I. Hodgson, notaire, le 29 février 1892, enregistré au